GESTIONNAIRES D'ACTIFS
BRIDGEHOUSE
Les Associés En Placement Brandes et Cie

APERÇU DU FONDS
Fonds d'actions mondiales de qualité GQG Partners - série F5
22 mai 2026

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions mondiales de qualité GQG Partners (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous pouvez obtenir des renseignements plus détaillés dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, contactez la société Gestionnaires d'actifs Bridgehouse (Bridgehouse) au 1-877.768.8825, écrivez à l'adresse inquiries@bridgehousecanada.com ou visitez le site www.bridgehousecanada.com.
Avant d'investir dans un fonds, il importe de considérer sa pertinence par rapport aux autres placements que vous détenez et votre niveau de tolérance au risque.

Bref aperçu

Codes de Fonds :	997
Date de création de la série :	3 juin 2024
Valeur totale du Fonds au 31 mars 2026 :	3 209,7 million de dollars
Ratio des frais de gestion (RFG) au 31 décembre 2025 :	1,04 %

Gestionnaire du Fonds : La société Les Associés En Placement Brandes et Cie, exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse.

Gestionnaire de portefeuille : La société Les Associés En Placement Brandes et Cie exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse

Sous-conseiller en valeurs : GQG Partners LLC

Distributions : Objectif mensuel pour un taux annuel de 5 %. Réinvestissement automatique dans des parts additionnelles, sauf si des distributions en espèces ont été choisies pour les comptes non enregistrés.

Placement minimal : 1 000 $ placement initial et 500 $ placements additionnels ou 100 $ programme de prélèvements automatiques (PPA)

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement de ce Fonds est de viser une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres d'émetteurs situés partout dans le monde.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mars 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux titres (31 mars 2026)

1.	Philip Morris International Inc.	6,3 %
2.	AT&T Inc.	4,3 %
3.	Verizon Communications Inc.	4,2 %
4.	TotalEnergies SE	3,9 %
5.	American Electric Power Company, Inc.	3,9 %
6.	Altria Group, Inc.	3,7 %
7.	The Progressive Corporation	3,4 %
8.	Johnson & Johnson	3,3 %
9.	Enbridge Inc.	3,2 %
10.	The Cigna Group	2,9 %
Les 10 principaux placements représentent 39 % du Fonds.		**39 %**
Nombre total de placements :		**49**

Répartition des placements (31 mars 2026)

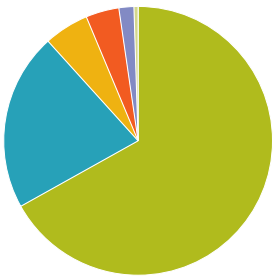

Région
- 66,9 % Amérique du Nord
- 21,4 % Europe
- 5,4 % Asie
- 4,0 % Amérique latine
- 1,8 % Trésorerie et autres éléments d'actif net
- 0,5 % Moyen-Orient

Secteur
- 20,8 % Biens de consommation de base
- 19,6 % Énergie
- 19,0 % Services publics
- 16,9 % Services financiers
- 11,3 % Soins de santé
- 8,5 % Services du Communication
- 1,8 % Trésorerie et autres éléments d'actif net
- 1,5 % Industrie
- 0,7 % Consommation discrétionnaire

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

La lecture de la fluctuation des rendements d'un fonds au fil du temps, soit sa « volatilité», est un moyen d'évaluer le risque.

De façon générale, le rendement des fonds assortis d'une volatilité élevée fluctuera davantage au fil du temps. Habituellement, ces fonds risquent davantage de perdre de l'argent, mais ils peuvent aussi produire des rendements plus élevés. Le rendement des fonds assortis d'une faible volatilité tend à fluctuer peu au fil du temps. Habituellement, leurs rendements sont faibles, mais ils risquent peu de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Selon l'évaluation de Bridgehouse, le niveau de volatilité de ce Fonds est **moyen**.

La cote est basée sur la variation des rendements du fonds d'une année sur l'autre. Il ne prévoit pas la volatilité future du fonds. Il peut être modifié au fil du temps. Un fonds associé à un faible niveau de risque peut tout de même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	**Moyen**	Moyen à élevé	Élevé

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent influencer les rendements du Fonds, voir la section Risques du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme c'est le cas de la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section indique le rendement de parts de la série F5 du Fonds au cours de la dernière année. Les frais sont déduits des rendements indiqués. Les frais réduisent les rendements du Fonds.

Rendements annuels

Le diagramme à barres illustre le rendement annuel des parts de série F5 du Fonds pour chacune des années indiquées. La valeur du Fonds a connu une baisse durant 1 des 1 années de son existence. La plage de rendements et la variation d'une année sur l'autre peuvent vous aider à évaluer le risque antérieur du Fonds. Cela ne vous informe aucunement sur les résultats futurs du Fonds.

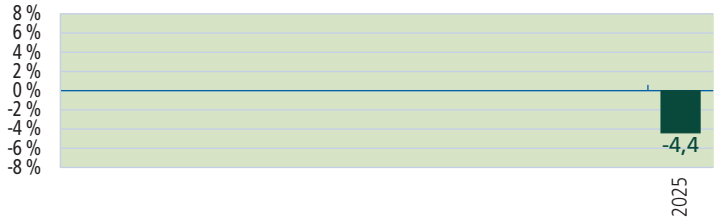

Meilleurs et pires rendements sur 3 mois

Ce tableau indique les meilleurs et pires rendements des parts de la série F5 du Fonds sur des périodes de 3 mois pour la dernière année. Les meilleurs et pires rendements sur 3 mois pourraient être plus ou moins élevés que ce niveau à l'avenir. Songez à la perte totale que vous pouvez vous permettre d'assumer durant une courte période.

	Rendement	Période de 3 mois se terminant	Si vous investissez 1 000 $ au début de la période
Meilleur rendement	9,0 %	31 mars 2026	Votre placement augmenterait à 1 090 $
Pire rendement	-10,6 %	30 avril 2025	Votre investissement baisserait à 895 $.

Rendement moyen

Si vous aviez investi 1 000 $ dans les parts de série F5 de ce Fonds le jour où la catégorie a été créée, ce montant vaudrait 1 084 $ en date du 31 mars 2026. Cela représente un taux de rendement annuel composé de +4,5 %.

À qui le fonds est-il destiné?

- Ce Fonds convient aux investisseurs qui souhaitent investir à long terme et ajouter à leur portefeuille le potentiel de plus-value de sociétés du monde entier.
- Cette série de parts est habituellement destinée aux grands investisseurs qui atteignent le seuil minimal des placements.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez, ou non, le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants affichent les frais et les charges que vous pourriez devoir débourser pour acheter, détenir ou vendre des parts de série F5 du Fonds. Les frais et charges, y compris les commissions, peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Demandez à obtenir de l'information sur d'autres fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Cette série de parts n'a pas d'option de frais de souscription. Cette série n'est disponible que si vous détenez un compte sur honoraires auprès du cabinet de votre représentant et que ce cabinet a conclu une entente avec Bridgehouse.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas directement ces frais. Ils vous touchent, car ils réduisent les rendements du Fonds. Au 31 décembre 2025, les frais du Fonds correspondaient à 1,16 % de sa valeur. Cela équivaut à 12 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (exprimé en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du Fonds en date du 31 décembre 2025. Gestionnaires d'actifs Bridgehouse a renoncé à certains des frais du Fonds. Si nous ne l'avions pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	1,04 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du Fonds.	0,12 %
Frais du Fonds	**1,16 %**

Renseignements sur la commission de suivi
Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard de cette série de parts.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais quand vous achetez, conservez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais établis en fonction de l'actif	En règle générale, les investisseurs versent au cabinet de courtage de leur représentant des frais établis en fonction de l'actif, négociés et facturés par celui-ci.
Frais de chèque sans provision	Des frais de 25 $ peuvent être facturés pour les chèques sans provision.
Frais d'opération à court terme	Bridgehouse se réserve le droit de facturer des frais de transaction à court terme allant jusqu'à 5 % de la valeur liquidative des parts que vous vendez ou échangez dans les 30 jours suivant l'achat, en plus des frais d'échange ou de rachat applicables qui peuvent être facturés, afin de prévenir toute opération à court terme inappropriée et excessive qui pourrait nuire au Fonds.
Frais d'échange de titres	Un maximum de 2 % du montant de l'échange peut être facturé et payé à la société de votre représentant pour son temps et ses conseils et pour couvrir les coûts de traitements associés à l'échange. Tous les frais d'échange sont négociables avec votre représentant.
Frais de virement télégraphique	Des frais de 25 $ peuvent être facturés si vous demandez un virement télégraphique.
Frais de service	Vous versez des frais directement à votre représentant. Les parts de cette série sont souscrites en vertu de comptes à services rémunérés.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent une information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Communiquez avec la société Gestionnaires d'actifs Bridgehouse ou votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié du Fonds ou tout autre document d'information. Ces documents et l'aperçu du fonds composent l'ensemble des documents légaux du Fonds.

*Gestionnaires d'actifs Bridgehouse
6, rue Adelaide Est, bureau 900
Toronto (ON)
M5C 1H6
Téléphone : 1-877-768-8825
inquiries@bridgehousecanada.com
www.bridgehousecanada.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, veuillez consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif** sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

*La société Les Associés En Placement Brandes et Cie, exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse.

*La société Les Associés En Placement Brandes et Cie, exploitée sous le nom Gestionnaires d'actifs Bridgehouse.